



***Compte-Rendu
REUNION INTERREGIONALE
IR SUD OUEST
le 24 Novembre 2018
à LISSAC SUR COUZE (près Brive)***

Tableau de Présence



Présents(es)

Libourne	ALAPHILIPPE Claude
Libourne	ALMARIC Alban
Neuic/l'Isle	BELOEIL Michel
Neuic/l'Isle	BELOEIL Micheline
Périgueux	BOUILLERE Jean-Marc
Castelnaud en Pgd	CLANET Michel
Castelnaud en Pgd	CLANET Nicole
Roussillonnais	DAUCHEZ Désiré
Bordeaux	DECENDIT Alain
Blanquefort	DUCOUSSO Florence
Tonneins	JOLIT Eric
Val d'Albret	RIVIERE Stéphanie

Excusés(es)

Libourne	BOUKPETI Olivier
Roussillonnais	BOYER Marie-Laure
Marcillac la Croisille	MARCAUD Romain
St Antoine de Breuilh	SUDRI Jean-Louis

Cadres Techniques :

Nouvelle Aquitaine	LEBLOND Cyril
Occitanie	ROOS Pierre

ORDRE DU JOUR:



Fiche n° :

- 1) Bilan de l'inter-région
- 2) Calendrier National
- 3) Mode de sélection épreuves de fond
- 4) Programme des Championnats de France de fond
- 5) Open de France et modes de sélections
- 6) Programme des Sélectifs nationaux Vitesse
- 7) Championnats de France de Vitesse
- 8) Régate Nationale des Espoirs
- 9) Mode de sélection marathon
- 10) Programme Championnats de France de marathon
- 11) Nomination des Chefs des Officiels et du corps arbitral
- 12) Règlement
- 13) Paracanoë
- 14) Précision règlement (pénalités financières)
- 15) Points / questions diverses liés à la vie nationale ou spécifique à l'IR

FICHE n° 1 : INTER REGION



- Bilan de la saison 2018 par le délégué interrégional
cf. rapport joint
- Corps arbitral :
 - Retour du responsable inter régional
Cf rapport joint
 - Besoin en formation 2019 (réponse à transmettre avant fin novembre)
 - Date et lieu :
- Gestion course
Cf. rapport joint

- Formation Gestion de course organisée à Libourne le 18 novembre : 5 stagiaires = 2 Deux Sèvres – 1 Gironde – 1 Dordogne – 1 Gard. La Nouvelle Aquitaine est ainsi dotée de gestionnaires pour les organisations départementales et régionales ; ils seront épaulés en 2019 par Jean Marc Bouillère et devront être autonomes en 2020
- Les plaquettes : il est demandé aux clubs et compétiteurs de se munir d'attaches parisiennes afin de limiter « la casse » ; le prélèvement de 10 €/plaquette sera facturé et prélevé aux clubs via la F.F.C.K.
- Question : comment pérenniser les nouveaux juges ? – Demande du Responsable Juges que lui soient signalés les bénévoles sur compétitions départementales, régionales afin de les inciter à suivre les cursus département/région/national. Nous avons chaque année formé entre 4 et 6 nouveaux juges. Hélas, la majorité disparaît après un an d'activité. Il faut donc se demander quelle place nous laissons aux nouveaux juges sur les courses et comment nous les intégrons

FICHE n° 2 :

Calendrier inter régional



- **Sélection Nationale de Fond** : date : le 03 mars 2019
 - Candidat : BORDEAUX
- **Sélection Nationale Vitesse 1000m & 500m** : date : les 11 et 12 mai 2019
 - Candidat : Libourne
- **Sélection Nationale Vitesse 200m** : date : le 1^{er} et 02 juin 2019
 - Candidat : Saint Antoine de Breuilh
- **Sélection Nationale Marathon** : date : 1^{er} septembre
 - Candidat : Marcillac la Croisille

Fiche n° 2 : Calendrier 2019



janvier 2019	février 2019	mars 2019	avril 2019	mai 2019	juin 2019
mar 1	ven 1	ven 1	lun 1	mer 1	sam 1
mer 2	sam 2	sam 2	mar 2	jeu 2	dim 2
jeu 3	dim 3	dim 3	mer 3	ven 3	lun 3
ven 4	lun 4	lun 4	jeu 4	sam 4	mar 4
sam 5	mar 5	mar 5	ven 5	dim 5	mer 5
dim 6	mer 6	mer 6	sam 6	lun 6	jeu 6
lun 7	jeu 7	jeu 7	dim 7	mar 7	ven 7
mar 8	ven 8	ven 8	lun 8	mer 8	sam 8
mer 9	sam 9	sam 9	mar 9	jeu 9	dim 9
jeu 10	dim 10	dim 10	mer 10	ven 10	lun 10
ven 11	lun 11	lun 11	jeu 11	mar 11	mar 11
sam 12	mar 12	mar 12	ven 12	dim 12	mer 12
dim 13	mer 13	mer 13	sam 13	lun 13	jeu 13
lun 14	jeu 14	jeu 14	dim 14	mar 14	ven 14
mar 15	ven 15	ven 15	lun 15	mer 15	sam 15
mer 16	sam 16	sam 16	mar 16	jeu 16	dim 16
jeu 17	dim 17	dim 17	mer 17	ven 17	lun 17
ven 18	lun 18	lun 18	jeu 18	sam 18	mar 18
sam 19	mar 19	mar 19	ven 19	dim 19	mer 19
dim 20	mer 20	mer 20	sam 20	lun 20	jeu 20
lun 21	jeu 21	jeu 21	dim 21	mar 21	ven 21
mar 22	ven 22	ven 22	lun 22	mer 22	sam 22
mer 23	sam 23	sam 23	mar 23	jeu 23	dim 23
jeu 24	dim 24	dim 24	mer 24	ven 24	lun 24
ven 25	lun 25	lun 25	jeu 25	sam 25	mar 25
sam 26	mar 26	mar 26	ven 26	dim 26	mer 26
dim 27	mer 27	mer 27	sam 27	lun 27	jeu 27
lun 28	jeu 28	jeu 28	dim 28	mar 28	ven 28
mar 29	ven 29	ven 29	lun 29	mer 29	sam 29
mer 30	sam 30	sam 30	mar 30	jeu 30	dim 30
jeu 31	dim 31	dim 31	mer 31	ven 31	lun 31

	IR EST	IR NORD	IR OUEST	IR SUD	Championnat de France
SNF :	Mulhouse	Valencienne	Vitré	Bordeaux	CDCC 47, Le Temples sur Lot
SNV N1 :	?	?	Nantes	Libourne	Pas de candidat
SNV N° 2 :	Strasbourg	Boulogne sur Mer	Lorient	Saint Antoine de Breuilh	
SNM :	Roanne	Normandie 777	Centre777	Marçillac	Tours

Modifications dates :

- S.N.F. à Bordeaux : **3 mars** (au lieu du 10)
- S.N.V. 1 à Libourne : **12 mai** (au lieu du 05)
- S.N.V. 2 à Saint Antoine de Breuilh : **02 juin** (au lieu du 09)

Fiche n° 2 : Calendrier 2019



juillet 2019		août 2019		septembre 2019		octobre 2019		novembre 2019		décembre 2019	
lun 1		jeu 1		dim 1	SNM Ouest et Sud	mar 1		ven 1		dim 1	
mar 2		ven 2		lun 2		mer 2		sam 2		lun 2	
mer 3		sam 3		mar 3		jeu 3		dim 3	Régate Pax de Calais St Laurent	mar 3	
jeu 4		dim 4		mer 4		ven 4		lun 4		mer 4	
ven 5		lun 5		jeu 5		sam 5		mar 5		jeu 5	
sam 6		mar 6		ven 6		dim 6		mer 6		ven 6	
dim 7		mer 7		sam 7		lun 7		jeu 7		sam 7	
lun 8		jeu 8		dim 8		mar 8		ven 8		dim 8	
mar 9		ven 9		lun 9		mer 9		sam 9		lun 9	
mer 10		sam 10		mar 10		jeu 10		dim 10		mar 10	
jeu 11	Chpts de France Vitesse, Roue à 3 ?	dim 11		mer 11		ven 11	Championnats du Monde Marathon à Suzhou (China)	lun 11		lun 11	
ven 12	Championnats d'Europe Junior et U23 à Piacenza	lun 12		jeu 12		sam 12		mar 12		jeu 12	
sam 13		mar 13		ven 13		dim 13		mer 13		ven 13	
dim 14		mer 14		sam 14	Championnats de France de Marathon à Tours	lun 14		jeu 14		sam 14	
lun 15		jeu 15		dim 15		mar 15		ven 15		dim 15	
mar 16		ven 16		lun 16		mer 16		sam 16		lun 16	
mer 17		sam 17		mar 17		jeu 17		dim 17		mar 17	
jeu 18		dim 18		mer 18		ven 18		lun 18		mer 18	
ven 19		lun 19		jeu 19		sam 19		mar 19		jeu 19	
sam 20	Accueil des nations	mer 20		ven 20		dim 20	Open de France Automne	mer 20		ven 20	
dim 21	Championnats d'Europe	mer 21		sam 21		lun 21		jeu 21		sam 21	
lun 22	Championnats d'Europe de Marathon Master à DECEZ	jeu 22	Chpts du Monde Senior Staged	dim 22		mar 22		ven 22		dim 22	
mer 23		ven 23		lun 23		mer 23		sam 23		lun 23	
mer 24		sam 24		mar 24		jeu 24		dim 24		mar 24	
jeu 25	Championnats d'Europe de Marathon à DECEZ	dim 25		mer 25		ven 25		lun 25		mer 25	
ven 26	Chpts du Monde Junior et U23 à Palésti (Ro)	lun 26		jeu 26		sam 26		mar 26		jeu 26	
sam 27		mar 27		ven 27		dim 27		mer 27		ven 27	
dim 28		mer 28		sam 28		lun 28		jeu 28		sam 28	
lun 29		jeu 29		dim 29		mar 29		ven 29		dim 29	
mar 30		ven 30		lun 30		mer 30		sam 30		lun 30	
mer 31		sam 31		mar 31		jeu 31		dim 31		mar 31	

FICHE n° 2 : Calendrier 2020



- **Candidatures 2020 : Les dates seront validées après réception du calendrier international**
 - SNF → 28 & 29 mars - Candidat : Périgueux (Base de Rouffiac)
 - SNV 1 → 16 & 17 mai - Candidat : Libourne avec report des dates fin mai ?
 - SNV 2 → 06 & 07 juin - Candidat : Libourne avec report de dates fin mai ?
 - SNM → 26 & 27 avril - Candidat : C.D. Lot et Garonne ou Villeneuve/Lot
- **Candidatures Championnats de France 2020**
 - France de Fond → 12 & 13 avril 2020 - Candidat : ? (weekend de Pâques)
 - France Vitesse → 10 au 14 juillet 2020 - Candidat : Boulogne sur Mer ou Gravelines
 - France Marathon → 26 & 27 septembre 2020 - Candidat : Mulhouse et Redon ??
- **Candidats potentiels pour les France 2021 – 2024 ?**
 - 2021
 - Fond : Libourne ?
 - Vitesse
 - Marathon
 - 2022
 - Fond
 - Vitesse
 - Marathon
 - 2023
 - Fond
 - Vitesse
 - Marathon
 - 2024
 - Fond
 - Vitesse
 - Marathon

- Libourne candidat pour les S.N.V. 1 et S.N.V.2 si pas d'autres candidats et demande à négocier les dates fin mai
- Le Temple sur lot pourrait candidater pour le SN marathon 2020

FICHE n° 2 : Rotation des Championnats de France



DATES	2017				2018				2019				2020			
	Est	Nord	Ouest	Sud	Est	Nord	Ouest	Sud	Est	Nord	Ouest	Sud	Est	Nord	Ouest	Sud
WE Pâques			Angers les de Maine			Paris de l'Alain						Est 14 Temps sur Int.				
Week-end de 14 juillet			Yves			Paris									Boulogne-Mer de Gravelines	
Fin week - début d'octobre	Orly							Lillebonne				Tignes			Reims 2	Reims 2
DATES	2021				2022				2023				2024			
	Est	Nord	Ouest	Sud	Est	Nord	Ouest	Sud	Est	Nord	Ouest	Sud	Est	Nord	Ouest	Sud
WE Pâques																
Week-end de 14 juillet																
Fin week - début d'octobre																

FICHE n° 2 : Réflexion



- **Pour organiser un Championnats de France il nous faut :**
- **Un candidat:**
- **Validation du Bureau Exécutif de la FFCK:**
- **Du financement:**
- **Budget prévisionnel minimum par Championnat:**
 - **France de Fond et Marathon:**
 - **25 K€** : permettent d'assurer la partie essentiel le coté sportif, avec une collectivité qui mettra à disposition les structures (tentes)
 - **30 à 35 K€** : si le matériel doit être loué
 - La retransmission sur écran géant et ou sur internet ne sont pas obligatoire, c'est un plus que l'organisateur choisira en fonction de son budget.
 - Les engagements clubs couvrent les frais liés à l'hébergement et la restauration du corps arbitral.
 - **France de Vitesse:**
 - **50 K€** : permettent d'assurer la partie essentiel le coté sportif, avec une collectivité qui mettra à disposition les structures (tentes) ou sur un bassin équipé d'infrastructures fixes,
 - **80 à 85 K€** : si le matériel doit être loué,
 - La retransmission sur écran géant et ou sur internet ne sont pas obligatoire, c'est un plus que l'organisateur choisira en fonction de son budget,
 - Les engagements clubs couvrent les frais liés à l'hébergement et la restauration du corps arbitral.

- En ce qui concerne le retour sur inscriptions, la somme est de 5 000 € environ ; il faudrait étudier comment aider financièrement les structures organisatrices afin de susciter des candidatures.
- Il serait nécessaire d'augmenter le coût des inscriptions pour les championnats de France et les passer à 10€

FICHE n° 3 : **Mode de sélection épreuves** **de fond 2019**



- **En cas d'annulation de la sélective interrégionale pour raisons climatiques, mode de sélection retenu:**
 - Il est affecté par catégorie le même quota de places pour l'IR que la saison précédente sur les épreuves de fond et ce sont les Championnats Régionaux de fond monoplace qui sont pris en référence : l'arbitrage est fait par le délégué interrégional avec les présidents des Commissions régionales concernées et le représentant des clubs N2-N3.. (**Article RP47.1 du règlement sportif 2017**).
 - Les athlètes en liste ministérielle de haut-niveau « Jeune – Senior – Elite » ayant participé aux sélectives interrégionales seront qualifiés s'ils ont subi un fait de course (bri de gouvernail, dessalage) quels que soient leurs résultats. S'ils sont disqualifiés sur décision des juges, aucune dérogation ne sera accordée. S'ils sont classés dans les 3 premiers, leurs temps seront intégrés dans le calcul de la limite de sélection.

- **ANNEXE 2 : MODALITE DE PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOND – EPREUVES MONOPLACE** (En référence à l'article RP 52.1)
 - Le mode de sélection est basé sur un pourcentage « inter-épreuve » par rapport au temps de sélection de l'épreuve K1H5 de son inter région. Le temps de sélection des K1H5 est égal à 115% du temps moyen des 3 premiers. (idem 2017 & 2018)

- **RAPPEL**

- **Article RP 51 : Règles particulières de participation**
 - Peuvent participer aux sélectifs nationaux les sportifs qui ont préalablement participé à leur championnat régional. Il est de la responsabilité du Président de la Commission Régionale d'Activité (ou d'une personne désignée par le Président du Comité Régional) de proposer la liste des sportifs autorisés avant les championnats de France. Cette liste doit être validée par le Président du comité Régional. (Liste avec : Nom, Numéro de Licence, Club, Code club ou si courses gérées sous 4D, envoi de la base de données au gestionnaire de son inter région)

 - Une liste sera établie à partir des retours des présidents de commissions régionales, les athlètes n'apparaissant pas dans cette liste ne pourront s'inscrire aux Championnats de France en monoplace.

FICHE n° 4 : Programme des Championnats de France de fond 2019



- Cette épreuve est prévue les 30 & 31 mars 2019 (à Le Temple sur Lot).

Réunion technique Samedi 10h00		2 ^{ème} jour Dimanche	
1er jour Samedi		Paracanoë : Matin : Fin de la Classification pour monoplace	
Paracanoë : 9h à 10 h et 17h30 à 18h30 : Classification pour monoplace		Vague 1	8h15 K4HV
Vague 5	12:30 K2 paracanoë H et D - V2 toutes catégories		8h17 K2HV
Vague 1	13:00 K4HC	Vague 2	8h55 K4DV
	13:02 K2HC		8h57 K2DV /C2HV/C2DS
Vague 2	13:30 C4HC/HJ		9h00 C1DC/C1DJ
	13:32 C2HC	Vague 3	9h40 K1HC
Vague 3	14:00 K1HV1/V2		10h20 C1HC
	14:02 K1HV3/V4/V5	Vague 4	10h22 K1DC
Vague 4	14:30 K1DV1 - K1DV2 - K1DV3 - K1DV4 - K1DV5		11h05 C1HJ
	14:32 C1HV1 à 3 - C1HV4 à 5	Vague 5	11h07 K1DJ
Vague 6	15:00 K4DC	Vague 6	11h40 K1 et V1 paracanoë H et D - PN1-PN2-PN3
	15:02 K2DC		
	15:04 C2DC/C2DJ	Vague 7	13h30 K1HJ
Vague 7	15:30 K4DJ		
	15:32 C2HJ/K2DJ	Vague 8	14h10 K4DS
Vague 8	16:00 K4HJ		14h12 K2DS
	16:02 K2HJ	Vague 9	14h50 C4HS
Vague 9	16:30 K1DS		14h52 C2HS
	16:32 C1DS	Vague 10	15h30 K4HS
Vague 10	17h00 C1HS		15h32 K2HS
Vague 11	17h30 K1HS		

Nous ne sommes pas sur le weekend de Pâques

➤ Propositions :

- 1- Descendre dans le temps pour les vagues 1 et 2 (risque de brouillard) le dimanche avec un départ à 9h
 - 2- Regrouper les vagues 4 et 5 (en comparaison des nombres d'inscrits en 2018) ou 5 et 6
 - 3- Regrouper les vagues 8 et 9 = gain 40'
 - 4- Départ vague 10 = 14h50
 - 5- Maintenir la pause de midi voire la raccourcir en regroupant les catégories – Eventuellement, changer les juges de virages
- Présentation du site effectuée par les organisateurs

FICHE n° 5 : **Open de France**



- **Les Open de France seront mis en place conjointement par la DTN et la CNA:**
Le président de la commission nationale est associée à la définition des règles de sélection des équipes de France.
- **Un nouveau format avec 3 tests « Open De France » :**
 - Open de France d'Automne : du 20 au 22 octobre 2018
 - Open de France d'Hiver : du 22 au 24 mars 2019
 - Open de France de printemps: du 20 au 22 avril 2019
 - Finale Open de France : du 17 au 19 mai 2019
- **Le nombre de sélectionnés sera défini dans le document de sélection des équipes de France 2019:**

La CNA assure le jugement, la gestion de courses et le chronométrage

FICHE n° 6 : Programme des Sélectifs nationaux Vitesse en 2019



- **Sélective nationale sur 1000 et 500 mètres:**

Mono, bi, quatre sur 500 mètres pour les dames de Cadets à Vétérans, une course toutes les 3 minutes.
Mono, bi, quatre sur 1000 mètres pour les hommes de Cadets à Vétérans, une course toutes les 5 minutes.
Durée totale de la compétition environ 11 heures pour les grosses IR. Programme à diviser sur 2 jours.

Proposition: à confirmer en fonction des inscriptions

- Réunion de confirmation le samedi matin à 11h00
- Début des courses du samedi 14h00
- Fin des courses du samedi 19h15
- Début des courses du dimanche 8h30
- Pause repas à 12h00
- Reprise à 13h30
- Fin des courses 16h30

Pas de changement
proposé

- **Sélective nationale sur 200 mètres:**

Mono de Cadets à Vétérans pour les dames et les hommes.

Mono, bi, quatre sur 200 mètres pour les hommes de Cadets à Vétérans

Durée totale de la compétition environ 6 heures pour les grosses IR. Le programme peut tenir sur une journée.

Proposition: à confirmer en fonction des inscriptions

- Réunion de confirmation le samedi à 17h00
- Début des courses le dimanche 8h00
- Pause repas à 12h00
- Reprise à 13h30
- Fin des courses 16h00

Possibilité de faire courir les équipes régionales minimales sur cette sélective.
Début des courses à prévoir le samedi.

Avez-vous des
remarques que
nous pourrions
étudier pour l'avenir

- La question est soulevée des grilles des quotas : le nombre de compétiteurs étant plus réduit dans notre inter-régions, des athlètes ne sont pas sélectionnés bien que leurs performances soient supérieures ou égales à celles d'autres inter-régions. On « travaille » essentiellement sur le bon niveau → Demande de réétudier les quotas
- Accord pour les minimales pour qu'ils aient la possibilité de courir les IR mais demande d'officialisation notamment pour les inscriptions : bien expliquer aux clubs la procédure à suivre

FICHE n° 7 : **Programme Championnats de** **France de vitesse 2019**



- **Le programme prévisionnel complet comprend :**
 - La Régate Nationale des Espoirs Le Championnat de France minime
 - Le 500 m en mono et équipage
 - 3000 m en équipage
 - Les Championnats de France Paracanoe (idem 2018)
 - Le 500 m en équipage
 - Le 200 m en mono
 - Les Championnats de France de vitesse avec :
 - le 1000 m en mono et équipages de cadets à vétérans hommes
 - le 500 m en mono et équipages de cadets à vétérans dames
 - le 200 m en mono et équipages pour toutes et tous
- **Nombre de séries:**
 - La mise en place de séries supplémentaires a impacté toutes les catégories, certains senior se sont vus de devoir passer par un tour supplémentaire.
 - Souhaitez vous un retour au système précédent ?
 - Pour :
 - Contre :

Les classements
par points,
médailles et
jeunes seront
établis sur ces
championnats

- Demande de retrouver un programme sur 4 jours
- Diminuer le nombre de finales et les effectuer en fonction du nombre de présents dans la catégorie

FICHE n° 7 :
Proposition Championnats de France de
vitesse 2018



Organisation d'une épreuve de DEMONSTRATION lors des Chts de France Vitesse :

- **Objectif général** : Mesurer le potentiel de réflexions en cours
 - C'est une démonstration donc pas de Titre, de point et ne compte pas dans le nombre Max de course par athlète
- **Pour 2018,**
 - Evaluation des courses en équipages Quatre mixtes (H/F) sous les couleurs **des clubs**.
- **Distance et catégorie proposées**
 - Equité parfaite en représentation H/F soit 50% de l'équipage
 - 1 seule distance → 200m
 - 1 seule catégorie → open (mixe C/I/S/V)
- **Mode de sélection**
 - Aucun mode de sélection, s'inscrire dans les délais réglementaires, les premiers bateaux inscrits seront retenus.
- **Mise à jour du programme du Cht sur le 200m avec :**
 - 9 séries MAX pré positionnées pour la catégorie C4 mixte 200m
 - 9 séries MAX pré positionnées pour la catégorie K4 mixte 200m
- **Classement au temps :**
 - Les 9 meilleurs temps vont en finale A
 - les 9 suivants en finale B
 - Les 9 suivants en finale C
- **Les séries se dérouleraient le deuxième jour, les finales le quatrième jour en fin de programme.**
- **Maintien de ces courses :**
 - Pour :
 - Contre :

Bilan 2018
23 K4 et 11 C4 !!!

- Quel est l'objectif ? : Parité imposée alors que l'on refuse les équipages inter-clubs
- CONTRE tant que l'objectif ne sera pas clairement défini, les championnats de F sont déjà trop long

FICHE n° 7 : Programme Championnats de France de vitesse 2018



Compé- teurs	Systé- me	Séries	Demi-Finales	Finales
10 à 18	A	2 X 9 1 à 4 en Finale + le meilleur 5ème les autres en finale B		A : 1 X 9 B : 1 X 9
19 à 27	B	3 x 9 1 à 3 en finale A 4 à 6 en finale B 7 à 9 en finale C		A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
28 à 36	C	4 x 9 1 à 6 en demi-finale + les 3 Meilleurs 7ème les autres éliminés	3 X 9 1 à 3 en Finale A 4 à 6 en Finale B 7 à 9 en Finale C	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
37 à 45	D	5 x 9 1 à 7 en demi-finale + le Meilleur 8ème les autres éliminés	4 X 9 1 à 2 + le meilleur 3ème en Finale A 3 X 3ème + 4 X 4ème + les 2 meilleurs 5ème en Finale B 2 x 5ème + 4 X 6ème + les 3 meilleurs 7ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
46 à 54	E	6 x 9 1 à 6 en demi-finale les autres éliminés	4 X 9 1 à 2 + le meilleur 3ème en Finale A 3 X 3ème + 4 X 4ème + les 2 meilleurs 5ème en Finale B 2 x 5ème + 4 X 6ème + les 3 meilleurs 7ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
55 à 63	F	7 x 9 1 à 5 en demi-finale + le Meilleur 6ème les autres éliminés	4 X 9 1 à 2 + le meilleur 3ème en Finale A 3 X 3ème + 4 X 4ème + les 2 meilleurs 5ème en Finale B 2 x 5ème + 4 X 6ème + les 3 meilleurs 7ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9

9 éliminés en séries
9 éliminés en demi séries
18 éliminés en séries
27 éliminés en séries

Compé- teurs	Systé- me	Séries	Demi-Finales	Finales
10 à 18	A	2 X 9 1 à 4 en Finale + le meilleur 5ème les autres en finale B		A : 1 X 9 B : 1 X 9
19 à 27	B	3 x 9 1 en finale A Les autres en demi-finales	3 X 8 Les 2 premiers des demi-finales en Finale A 3 à 5 en Finale B 6 à 8 en Finale C	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
28 à 36	C	4 x 9 1 en finale A Les autres en demi-finales	4 X 8 4 X 1er + le meilleur 2ème en Finale A 3 X 2ème + 4 X 3ème + 2 meilleurs 4ème en Finale B 2 X 4ème + 4 X 5ème + 3 meilleurs 6ème en Finale C	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
37 à 45	D	5 x 9 1 à 7 en demi- finale + le Meilleur 8ème les autres éliminés	4 X 9 1 à 2 + le meilleur 3ème en Finale A 3 X 3ème + 4 X 4ème + les 2 meilleurs 5ème en Finale B 2 x 5ème + 4 X 6ème + les 3 meilleurs 7ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
46 à 54	E	6 x 9 1 à 7 en demi- finale + les 3 Meilleurs 8ème les autres éliminés	5 X 9 5 X 1er + les 4 meilleurs 2ème en Finale A 2ème + 5 X 3ème + les 3 meilleurs 4ème en Finale B 2 x 4ème + 5 X 5ème + les 2 meilleurs 6ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
55 à 63	F	7 x 9 1 à 7 en demi- finale + les 5 Meilleurs 8ème les autres éliminés	6 X 9 6 X 1er + les 3 meilleurs 2ème en Finale A 3 X 2ème + 6 X 3ème en Finale B 5 x 4ème + les 3 meilleurs 5ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9

9 éliminés en demi séries
9 éliminés en séries
16 éliminés en demi séries
27 éliminés en séries

FICHE n° 7 :

Programme Championnats de France de vitesse 2018



Compétitions	Système	Séries	Demi-Finales	Finales	Compétitions	Système	Séries	Demi-Finales	Finales
64 à 72	G	8 x 9 1 à 4 en demi-finale + les 4 Meilleurs 5ème les autres éliminés	4 X 9 1 à 2 + le meilleur 3ème en Finale A	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9	64 à 72	G	6 X 9 1 à 6 en demi-finale + les 6 Meilleurs 7ème les autres éliminés	6 X 9 6 X 1er + les 3 meilleurs 2ème en Finale A 3 X 2ème + 6 X 3ème en Finale B 6 x 4ème + les 3 meilleurs 5ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
				36 éliminés en séries 9 éliminés en demi					18 éliminés en séries 27 éliminés en demi
73 à 81	H	9 x 9 1 à 4 en demi-finale les autres éliminés	4 X 9 1 à 2 + le meilleur 3ème en Finale A	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9	73 à 81	H	9 x 9 1 à 6 en demi-finale + les 3 Meilleurs 5ème les autres éliminés	6 X 9 6 X 1er + les 3 meilleurs 2ème en Finale A 3 X 2ème + 6 X 3ème en Finale B 6 x 4ème + les 3 meilleurs 5ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
				45 éliminés en séries 9 éliminés en demi					27 éliminés en séries 27 éliminés en demi
82 à 90	I	10 x 9 1 à 3 en demi-finale + les 6 Meilleurs 4ème les autres éliminés	4 X 9 1 à 2 + le meilleur 3ème en Finale A	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9	82 à 90	I	10 x 9 1 à 5 en demi-finale + les 4 Meilleurs 6ème les autres éliminés	6 X 9 6 X 1er + les 3 meilleurs 2ème en Finale A 3 X 2ème + 6 X 3ème en Finale B 6 x 4ème + les 3 meilleurs 5ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
				54 éliminés en séries 9 éliminés en demi					36 éliminés en séries 27 éliminés en demi
91 à 99	J	11 x 9 1 à 3 en demi-finale + les 3 Meilleurs 4ème les autres éliminés	4 X 9 1 à 2 + le meilleur 3ème en Finale A	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9	91 à 99	J	11 x 9 1 à 4 en demi-finale + les 10 Meilleurs 5ème les autres éliminés	6 X 9 6 X 1er + les 3 meilleurs 2ème en Finale A 3 X 2ème + 6 X 3ème en Finale B 6 x 4ème + les 3 meilleurs 5ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
				63 éliminés en séries 9 éliminés en demi					45 éliminés en séries 27 éliminés en demi

FICHE n° 7 :
Programme Championnats de France de
vitesse 2019



- **Nombre de bateaux autorisés par compétiteur :**
 - Limiter le nombre de course autorisées par compétiteur à:
 - 1 monoplace, canoë ou kayak par distances
 - 1 Biplace, canoë ou kayak par distances
 - 1 Quatre, canoë ou kayak par distances

- **Souhaitez vous que cette mesure soit appliquée:**
 - Pour : OUI : 1 monoplace, 1 biplace et 1 quatre
 - Contre :

Attention, il serait bon d'effectuer un contrôle sérieux lors des courses.


FICHE n° 8 :
Régate National des Espoirs
Championnat de France minime




- Les équipes devront se présenter sous les couleurs des nouvelles régions en 2019.
- **Article RP 56.6 du règlement sportif 2019 : Nombre d'équipes par région**
 - Chaque région (nouvellement définie depuis le 1er janvier 2016) pourra inscrire jusqu'à 4 équipes.

Bilan : 26 équipes classées
11 régions avaient 1 équipes
10 régions avaient 2 équipes
2 régions avaient 3 équipes
1 région avait 4 équipes

FICHE n° 9 :
Mode de sélection marathon 2019


Fédération Française de Canoë-Kayak


COURSSE EN LIGNE
MARATHON
PARACANOE

Article RP 51.1 - Compétiteurs admis à participer

Peuvent participer au championnat de France de Marathon les compétiteurs qui ont réalisé soit en monoplace soit en biplace lors de leur sélectif national de marathon :

- un temps inférieur à 115% du temps moyen des trois premiers de leur épreuve, s'il y a au moins 5 bateaux au départ de leur épreuve,
- un temps inférieur à 115% du temps du premier de leur épreuve, s'il y a moins de 5 bateaux au départ de leur épreuve.

5.1. Le mode de sélection pour les biplaces

Complète l'article RP 51.1

- Pour se sélectionner en monoplace, chaque compétiteur devra se qualifier dans son épreuve monoplace exclusivement. Deux compétiteurs s'étant qualifiés en biplace ne seront pas qualifiés en monoplace.
- Deux compétiteurs d'un même club qualifiés en monoplace pourront composer un biplace.

Souhaitez vous proposer des changements pour le futur ?

Pas de changement proposé.

➤ A noter, une forte baisse de participants en 2018 : est-ce dû à la distance, la date ?

FICHE n° 10 : Programme Championnats de France de marathon 2019



• **Le programme des courses 2018**

– Nombre de tours et portages à confirmer par l'organisateur et la CNA après la visite technique et en fonction de la configuration du parcours.

Catégorie	Horaires	SAMEDI			Sélectionnés 2016	Tour en km
		Distance	Nbre tours	Portages		Petite boucle
K1HV1-2-3	13:00	19	5	4	38	3,5
K1HV4-5	13:03	19	5	4	30	1,5
K2DJ	16:12	19	5	4	3	
C2HJ	16:12	19	5	4	9	
K1DV	13:12	15,5	4	3	24	
C1HV	13:12	15,5	4	3	11	
C1DS	13:15	19	5	4	7	
C1DJ	13:15	15,5	4	3	8	
C1DC	13:15	12	3	2	10	
Podiums à partir de 15h15					140	
K1HS	16:00	29,5	8	7	38	
K1DS	16:03	22,5	6	5	17	
C1HS	16:06	22,5	6	5	16	
K2HJ	16:09	19	5	4	13	
K2MJ	16:12	19	5	4	10	
K2HC	16:15	15,5	4	3	25	
K2DC	16:18	15,5	4	3	5	
C2HC	16:18	15,5	4	3	6	
K2MC	16:18	15,5	4	3	10	
Podiums à la suite					140	

Pas de changement proposé, nous n'avons pas constaté de problème cette année

K2HC, K2DC, C2HC, K2MC descendent dans la 2ème vagues de départ

FICHE n° 10 : Programme Championnats de France de marathon 2019



DIMANCHE					
Catégorie	Horaires	Distance	Nbre tours	Portages	Sélectionnés 2016
K2HV	09:30	19	5	4	21
K2MV	09:30	19	5	4	16
K1HC	09:33	15,5	4	3	66
Podiums					103
K2DS	11:00	22,5	6	5	4
C1HJ	11:03	19	5	4	15
C2HV	11:06	15,5	4	3	3
K2DV	11:06	15,5	4	3	5
C1HC	11:06	15,5	4	3	25
K1DC	11:06	15,5	4	3	22
C2DS	11:09	19	5	4	3
C2DJ	11:09	15,5	4	3	3
C2DC	11:09	12	3	2	2
Podiums					82
K2HS	14:00	29,5	8	7	19
K2MS	14:03	26	7	6	12
C2HS	14:06	22,5	6	5	13
K1HJ	14:09	19	5	4	41
K1DJ	14:12	19	5	4	17
Podiums					102

Pas de changement proposé, nous n'avons pas constaté de problème cette année

Création d'une vague supplémentaire de départ :
9h30 - 11h00 - 14h00

Pour le format de courses, nous essayons de nous rapprocher le plus possible du format international

RAS

FICHE n° 11 : Nomination des chefs des officiels et du corps arbitral



2 clubs ont été pénalisés en 2018

- **La nomination des chefs des officiels se fera selon la proposition suivante :**
 - La CNA nommera avant fin décembre les chefs des officiels pour toutes les compétitions de l'année,
 - La CNA désignera avant le 15 février les juges retenus pour les Championnats de France.
 - Le chef des officiels, mandaté par le Bureau de la CNA et est le référent du corps arbitral et en collaboration avec les délégués des IR et les référents juges interrégionaux, ils désigneront les juges retenus pour les compétitions inter régionales.
- **La nomination des juges sur les manifestations se fera selon la proposition suivante :**

Le Bureau de la CNA lancera dans la même période un appel à tous les clubs de N1, N2 et N3 (qui peuvent en présenter) pour présenter un juge sur les compétitions avec retour pour le 31 janvier, La règle de la représentation d'1 juge par club **minimum, sera appliquée.** (Article RP 9 et RP 61.1 du règlement sportif). *Un club pourra présenter plusieurs juges sur la feuille de proposition des juges, sur une même compétition, pour la saison à venir,*

 - Les clubs de N1 ou depuis au moins 2 ans en N2 qui n'ont pas de juges se verront systématiquement appliqués une pénalité de **80 €** par compétition tant qu'ils n'enverront pas un juge en formation. Les clubs de N1 et N2 qui ne proposeront pas de juges en cas d'appel à candidature (carence de juge sur une compétition) pourront se voir réclamer une pénalité de **80 €**,
 - Un juge inscrit sur une compétition ne sera pas systématiquement retenu si le nombre nécessaire à la bonne tenue d'une compétition est atteint,
- **Important :**
 - Les juges devront valider leur présence au moins 2 mois avant la compétition auprès du chef des officiels, afin de permettre à l'organisateur d'optimiser les hébergements.
 - Un juge retenu pour une compétition qui ne pourrait être présent (sauf cas de force majeure) devra en informer son club qui devra le remplacer sous peine de se voir appliquer l'amende de **80 €** prévu au règlement. Le club doit en informer le référent national des juges.

Extrait du règlement
2019

Fiche n° 12 : Modifications, ajustements règlement 2019



- **La fiche 12 est intégralement inscrite dans le règlement 2019**
- **Composition de comité de compétition** : Afin de ne pas retrouver plus d'un membre identique dans les 2 instances « Comité de compétition » et « Jury d'appel » les modifications suivantes ont été inscrites au règlement 2019
 - **Au niveau régional**
 - La direction de la compétition est assurée par un Comité de compétition composé :
 - Du Président du comité régional, qui préside le comité de compétition,
 - Du Chef des officiels,
 - D'un représentant soit des chefs d'équipes, soit des entraîneurs, soit des compétiteurs différent du représentant au jury d'appel.
 - **Au niveau inter régional**
 - La direction de la compétition est assurée par un Comité de compétition composé :
 - Du Président de la Commission Nationale d'Activité, ou du délégué interrégional concerné, qui préside le comité de compétition,
 - Du Chef des officiels,
 - D'un représentant soit des chefs d'équipes, soit des entraîneurs, soit des compétiteurs différent du représentant au jury d'appel.
 - **Aux championnats de France**
 - La direction de la compétition est assurée par un Comité de compétition composé :
 - Du Président de la Commission Nationale d'Activité, ou du délégué interrégional concerné, qui préside le comité de compétition,
 - Du Chef des officiels,
 - De l'organisateur de la compétition ou son représentant.

Fiche n° 12 : Modifications, ajustements règlement 2019



- Article RP CEL 46.4 - Numérotage des embarcations
- Toutes les embarcations doivent porter une plaque verticale marquée de numéros noirs sur fond blanc positionnée à l'arrière du bateau. Le format des plaques de numérotage doit être de 18 x 20 cm et la hauteur des numéros doit être au minimum de 12 cm. La plaque doit être visible et placée sur l'axe longitudinal du pontage pour les kayaks comme pour les canoës. Le numéro doit figurer sur les deux faces.
- La plaque devra être opaque afin que les numéros ne se lisent pas par transparence.
- Le principe d'une caution, en échange du prêt de plaques par l'organisateur, est admis.

Article RP CEL 47 : Flottabilité des embarcations

Toutes les embarcations doivent flotter et rester à l'horizontale après dessalage pour pouvoir servir de point d'appui au(x) compétiteur(s) dessalé(s). Il est de la responsabilité du chef d'équipe de vérifier ses embarcations.

➤ Flottabilité : Aucun « litrage » n'est exigé... d'où la règle de flottabilité dédouane les organisateurs, le chef d'équipe reste le seul responsable.

Modifications, ajustements règlement 2019

Cette proposition fait suite à plusieurs rencontres avec le Bex, afin de répondre au mieux aux attentes de chacun, pour et contre

Article RP CEL 36 : Equipages interclubs

Les équipages interclubs pourront être autorisés pour les compétitions gérées par la Commission Nationale Course en Ligne, Marathon et Paracanoë selon les modalités définies dans les annexes.

Annexe : Les Équipages Interclubs sont possible selon les règles ci-dessous :

Niveau régional et interrégional :

Les équipages interclubs sont autorisés au niveau régional et interrégional ceci afin de permettre aux athlètes isolés dans un club d'avoir accès à la pratique de l'équipage. Ces bateaux n'entreront pas dans le calcul du quota inter régional, ils ne sélectionneront pas pour les Championnats de France de vitesse,

Niveau national :

Les équipages interclubs sont autorisés sur les courses Open De France (4 courses) pour la pratique du haut niveau,

Classements :

Les équipages interclubs n'entrent dans aucun classement (Clubs, médailles, jeunes, paracanoë),

Frais d'engagement et ou pénalités :

Les frais liés aux équipages interclubs seront imputés au club ayant effectué l'inscription du bateau,

Définition du chef d'équipe :

Le chef d'équipe d'un bateau interclubs sera le chef d'équipe du club ayant effectué l'engagement.

• **Annexe catégorie U23 :** (article validé en plénière en février 2018)

- Ajout de la catégorie U23 monoplace, en fonction des effectifs par catégorie, des regroupements seront possible avec les seniors.
- Toutes distances (Fond/Vitesse/Marathon)
- Les catégories U23 et Sénior courent (mono) en même temps en Fond/Marathon, le classement et podium seront séparés.
- Un compétiteur de la catégorie U23 pourra demander à courir en Sénior, pour la saison, par distance Fond/Vitesse/Marathon.

Pour l'accès à la pratique au plus grand nombre

Pour l'accès au haut niveau

Mise en place à titre expérimental en 2019

FICHE n° 13 :
Point sur le parcanoë



Animation nationale parcanoë 2019

Pas de changement dans le schéma général : stabilisation des classifications.

Toutefois, il est à noter qu'une session de classification sera mise en place lors de l'open de France d'hiver en mars (à la place de celle du CDF de fond). L'autre session de classification reste le CDF de sprint.

Rappel : notre animation nationale propose des classifications plus larges que celles proposées à l'international. Nous avons donc des cas d'athlètes admis à courir en France mais non éligibles au niveau international.

Point sur les championnats régionaux pour les athlètes paracanoë

Rappel : la règle de participation obligatoire aux championnats régionaux ne s'appliquent pas au paracanoë.

Il s'avère en effet que cela peut mettre en difficulté des athlètes (voire des organisateurs) dans certaines régions où l'accueil n'est pas pensé et organisé (ou plus simplement pas possible), avec tout ce que cela implique en termes de conséquence.

Les règles de sélection aux CDF paracanoë (fond et sprint) sont indiquées dans l'annexe spécifique et cette formalité des championnats régionaux n'apparaît pas dans le processus.



Open de France

Les événements « open de France » sont ouverts au paracanoë

MARATHON pour les personnes en situation de handicap


Rappel des principes de participation en marathon :

- soit participation dans la catégorie d'âge en bénéficiant si besoin d'une aide au portage (respect de toutes les règles de compétition dans ce cas) ;
- soit ouverture d'une catégorie open sur une distance comprise entre 12 et 16 km avec « stop and go » si le site le permet en terme d'accessibilité et d'organisation.

➤ Pourquoi la catégorie Paracanoë n'est pas ouverte aux Championnats de France Marathon ?

FICHE n° 14 :
Questions diverses

- ?



Nomination **Représentant gestion clubs N2 & N3** Commission inter-régionale Sud-Ouest :
Désiré Dauchez : dd.canoe@orange.fr (suite à la démission de Jean Louis Sudrie)